

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Double Licence Science politique-Histoire

Licence Science politique



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

Cette formation qui s'adresse à un public sélectionné est destinée à doter les étudiants d'une double culture de telle sorte qu'ils puissent choisir, en toute liberté intellectuelle, de s'orienter vers l'un ou l'autre domaine ouvert par leur apprentissage. Il s'agit bien d'une formation généraliste qui ne sacrifie pas l'excellence disciplinaire sous prétexte d'élargissement du champ des études.

Cette formation spécifique comprend 6 semestres qui donnent droit à délivrance de deux licences, en Histoire et en Science Politique.

Ce parcours d'excellence repose sur une double formation générale en histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) et en science politique. La formation en science politique intéresse à la fois le droit constitutionnel, la sociologie politique, l'histoire comparée des systèmes politiques, l'étude des institutions administratives et de l'action publique, l'économie politique, l'histoire des forces et des doctrines politiques ainsi que la méthodologie et les techniques des sciences sociales et politiques. Elle inclut un apprentissage des langues vivantes et de l'informatique et la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

L'attention des étudiants est attirée sur la lourde charge horaire de ce cursus (environ 140% d'une licence) et sur le niveau d'exigence attendu.

Les + de la formation

Et après

Conditions d'admission

> Baccalauréat

> Les étudiants titulaires de la licence2 histoire-science politique obtenue à l'Université Paris 1 sont admis de plein droit en double Licence 3 Histoire-Science Politique.

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat :

Contact(s)

Poursuite d'études

1. Secteurs d'activité et emplois accessibles :



Principaux secteurs d'activité :

Administrations d'état ou de collectivités locales
Associations, syndicats, personnel politique
Etablissements d'enseignement privé / Cours à domicile
Entreprises privées : services de documentation, d'archives
(presse, audiovisuel, édition ou grandes entreprises...)

Types d'employeurs :

Métiers ou fonctions accessibles aux diplômés :
Métiers de l'administration publique ; enseignants du second degré (sous réserve de l'admission aux concours) ; collaborateurs du personnel politique ; chargés d'études politiques et sociales ; secrétaires, assistants ou collaborateurs juridiques (services juridiques des entreprises, cabinets d'avocats).
Attaché territorial (sous réserve de réussite au concours)
Agent de valorisation du patrimoine
Animateur culturel
Collaborateur dans les services d'archives et de documentation
Assistant / rédacteur de presse et édition spécialisées

2. Perspectives professionnelles :

Champs d'action	Des connaissances acquises en :	Qui permettent de mobiliser des aptitudes à :
Administration des organisations publiques	Droit général Droit administratif	Participer à l'élaboration de réglementations. Rédiger des textes d'application, suivre leur mise en œuvre.

		Analyser des pratiques et évaluer leur conformité avec les programmes, mesures et textes réglementaires. Assurer la mise en œuvre des moyens de la politique définie par les pouvoirs publics. Coordonner, évaluer les procédures administratives et techniques des services.
Enseignement	Droit Science politique Sociologie	Enseigner les sciences sociales dans le second degré.
Politique	Science politique Sociologie	Sélectionner, interpréter des informations et données quantitatives ou qualitatives. Apprécier une situation, effectuer un diagnostic, aider à la prise de décision. Elaborer des rapports, notes de synthèse, présentations de résultats.
Enseignement Conservation,	Histoire (ancienne,	– Eclairer, reconstituer,



gestion, et mise en valeur : - du patrimoine - des diverses sources liées au patrimoine Médiation culturelle

médiévale, moderne, contemporaine)
2 autres disciplines de Sciences humaines (au choix) parmi :
- Sciences auxiliaires spécifiques à l'histoire
ou
- Anthropologie, Droit, Géographie, Histoire de l'art-archéologie, Philosophie, Science politique, Sciences économiques, Sciences sociales, statistique

analyser, interpréter des faits ou un (des) évènement(s) anciens ou contemporains dans leur contexte social, politique, économique, géographique et culturel.
- Identifier, répertorier, sélectionner, les sources nécessaires (textes, bases de données, documents, objets, lieux...)
- Traiter et utiliser ces sources.
- Elaborer un commentaire ou un discours analytique et problématique.
- Gérer et développer un fonds de ressources (documentation, bibliothèques, archives...)
- Le rendre accessible à un public.
- Participer à la mise en œuvre et à conduite de projets d'ordre pédagogique ou encore de communication

et de valorisation (culturelles, touristiques...)
- Enseigner.

3. Particularités :

La troisième année de licence en science politique est accessible, après examen des dossiers de candidatures, à partir de diverses formations en sciences sociales notamment en histoire, philosophie, sociologie ou bien en droit, AES, économie.

S'agissant de la formation en histoire :

- Cette formation fait une large part à la pluridisciplinarité : l'enseignement initial est ouvert à toute discipline élargissant le champ d'analyse et de compréhension.

- En outre, une place importante est réservée à des enseignements de méthode : maîtrise de l'expression, développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, apprentissage des langues (vivantes ou anciennes) et de l'informatique.

Pour en savoir plus :

Infos pratiques

Lieu(x)

 Paris

